CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74021** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2026**

ÉDITÉ LE 30/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : CHARLY GENIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2002

Capital : 15 000

15 BIS RUE DU PEYROU
11130 SIGEAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE 2002B312

Siret : 443 615 679 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9248803

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 489020L1247002/001 575323

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 489020L1247002/001 575323

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 04 68 40 67 01 **Fax :** 04 68 40 67 01

Portable : 06 03 58 67 31

Responsabilité légale :
GENIN CHARLY PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : secretariat@charlygenin.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 343 117 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	23	17/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2025 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.